

Info-Feder N°13 - Septembre 2015



[Version imprimable \(PDF\)](#)

EN BREF

Pour ce second Info-Feder 2015, le Département de la Coordination des Fonds Structurels fait le point sur les évènements marquants de ces derniers mois, mais les prochains s'annoncent d'ores et déjà chargés.

Les investissements en équipements exceptionnels et le soutien aux centres de recherche et aux universités seront au centre de la rubrique [FOCUS](#).

Le [BON A SAVOIR](#) abordera les projets sélectionnés par le Gouvernement wallon dans le cadre de la programmation 2014-2020.

Le [ZOOM ARRIERE](#) vous parlera de la participation du DCFS à plusieurs rencontres européennes.

Les images impressionnantes de la pose de la nouvelle passerelle de Liège seront présentées dans [l'ARRET SUR IMAGE](#).

Les [NEWS](#) vous dévoileront les évènements des mois à venir : participation du DCFS aux Open Days et lancement d'un second appel à projets.

Belle rentrée à tous !

FOCUS

FEDERer les acteurs de la recherche pour de meilleurs résultats : les réalisations de la mesure 2.02 en 2007-2013

Sous les projecteurs de la rubrique «Focus », la mise en œuvre des différentes mesures de la programmation FEDER 2007-2013 qui stimulent l'activité économique wallonne. Après le focus de mars qui vous avait présenté les centres de compétences ([mesure 2.04](#)), cette édition sera consacrée aux actions menées dans le cadre de **la mesure 2.02** « Valorisation du potentiel des centres de recherche » et ses résultats.

La recherche, à quoi ça sert ?

Afin d'encourager l'utilisation des résultats de la recherche et maximiser l'utilité des investissements publics réalisés en Wallonie, le Gouvernement wallon a souhaité booster l'innovation en facilitant le processus de transfert de connaissance et de technologies.

S'articulant autour de trois actions principales, la mesure 2.02 :

- finance l'acquisition d'**équipements dits exceptionnels**,
- incite les **synergies** entre centres de recherche en soutenant des équipes de chercheurs,
- **valorise les résultats** des recherches menées dans la sphère économique et industrielle.

Les projets visent à construire un contexte propice au développement de synergies en Wallonie afin d'encourager l'innovation et la recherche scientifique. Ces actions ont permis aux centres de recherche et universités de contribuer au développement et à l'exploitation du potentiel d'innovation au bénéfice du tissu économique wallon.

Des résultats largement positifs

En fin de programmation, les résultats attendus sont globalement atteints pour les quelques 206 projets wallons soutenus :

Grâce au concours de la Wallonie et du FEDER, **27 équipements remarquables** supplémentaires ont été acquis. Ceux-ci sont composés de plateformes d'équipements ou de machines visant à **développer des produits OU des procédés** dans des domaines très divers tels que la santé, l'agro-industrie, le génie mécanique, les technologies de l'information et de la communication, l'éco-innovation ou encore l'aéronautique. Soulignons que ces domaines d'activités sont étroitement liés aux **pôles de compétitivité wallons** ([BioWin](#), [WagrALIM](#), [MecaTech](#), [Logistics in Wallonia](#), [GreenWin](#) et [Skywin](#)).

Par exemple, à Châtelet, dans le cadre du portefeuille de projets **SOLINDUS**, une nouvelle plateforme expérimentale de traitement des boues a été installée et a permis de développer un procédé nouveau et prometteur : un processus de purification, par flottation de mousse, de limon contaminé par des polluants métalliques (zinc, plomb, chrome par exemple) et organiques (hydrocarbures, huiles minérales,...) et issu des opérations de dragage et de curage des cours d'eau.



Plateforme de Châtelet

Le portefeuille **SOLINDUS**, porté par le centre de recherche Centre Terre et Pierre (CTP), vise à proposer une solution durable intégrée à la problématique de gestion des sédiments et matières assimilées que de nombreux pays rencontrent pour leurs voies navigables.

Hormis cette plateforme de traitement minéralurgique des matières sédimentaires, **SOLINDUS** réalise également, grâce à la collaboration entre les partenaires du portefeuille, le [CTP](#), [INISMa](#), [l'ISSeP](#) et les industriels du cluster wallon déchets solides [Val+](#), des **essais de valorisation économiquement viables** pour les différents flux de matières décontaminées sortant de la plateforme : utilisations en tant que sable de drainage, en incorporation dans des matériaux céramiques (briques) ou matériaux du bâtiment et travaux publics, mais également et surtout en intégration pour l'aménagement paysager.



Exemple de valorisation

Les résultats plutôt prometteurs de la valorisation à l'échelle laboratoire ont dès lors débouché sur plusieurs contacts et collaborations avec la sphère industrielle.

A Liège, des actions de la mesure 2.02 se concrétisent notamment au sein d'un autre projet. Le **Centre de Recherche du Cyclotron** (CRC) de l'ULg a inauguré le 24 juin dernier, sa nouvelle annexe technologique réalisée dans le cadre du projet **RADIOMED 2**, l'objectif global étant de développer sur un seul site une plateforme intégrée de neuro-imagerie.

Bâtiment financé

dans le cadre du projet Radiomed 2

L'extension du CRC a permis sa modernisation et comprend des chambres de sommeil équipées prêtes à accueillir des volontaires participant durant plusieurs jours à des études scientifiques ainsi qu'un espace bureaux permettant d'héberger des entreprises, spin-offs universitaires, start-ups ou services d'entreprises radiopharmaceutiques qui collaborent avec le Cyclotron afin de bénéficier de composés radioactifs dont elles ne pourraient assumer seules la production.

Les équipements exceptionnels du CRC sont donc partagés avec les entreprises hébergées, ce qui favorise les échanges entre le monde académique et industriel.

Le projet **RADIOMED 2** a également permis la mise à niveau des zones de production et du Cyclotron biomédical du CRC spécialisé dans le domaine des neurosciences (mémoire, coma et sommeil) et qui est le seul fonctionnel en Wallonie.

De plus, il a, en partie, contribué à l'acquisition d'un nouveau scanner de recherche *IRM Magnetom Prisma*, équipement hautement remarquable qui permettra au CRC de pousser encore plus loin ses recherches en imagerie médicale et ses études sur **la maladie d'Alzheimer** en particulier.

Par le biais de ce projet, des collaborations ont été étroitement menées avec la Faculté de Médecine, le CHU de Liège et le [GIGA](#).



©CHU Liège, Michel Mathys

L'intervention du FEDER et de la Wallonie permet au Centre de recherches du Cyclotron de développer ses capacités de plateforme intégrée de neuro-imagerie et d'imagerie médicale au service de la recherche dans les neurosciences, des entreprises du secteur médical, des centres hospitaliers et des patients en Wallonie et dans les régions transfrontalières.

Les résultats de toutes les expérimentations menées au sein du Cyclotron feront sans nul doute avancer les recherches dans l'aide à fournir aux personnes victimes de troubles du sommeil et de la mémoire mais également étant dans le coma et souffrant de blessures dans des zones cérébrales spécifiques.

Au travers du projet **RADIOMED 2**, le renforcement des synergies entre les entreprises du domaine médical et l'ULg, avec un pôle recherche et santé à la pointe des technologies, est pleinement atteint.



*Images de l'inauguration du Centre de recherche Cyclotron et
des visites des salles d'équipements*

[Cliquez sur l'image pour voir la vidéo](#)



Si vous souhaitez plus d'informations sur le Centre de recherche Cyclotron, n'hésitez pas à consulter [son site web](#).

Grâce aux investissements en équipements de pointe, aux synergies soutenues et aux valorisations réalisées, ce sont plus de 400 emplois directs créés dont 280 postes de chercheurs, 18 entreprises innovantes créées suite à l'exploitation de travaux de recherche, 240 procédés améliorés ou créés et 22 brevets déposés. En plus de ces chiffres, l'activité des institutions et centres de recherche soutenus est aujourd'hui davantage connue tant sur le plan national qu'international. Grâce au soutien du FEDER et de la Wallonie, ce sont de nombreuses collaborations qui ont été initiées et qui se poursuivront. Globalement, les capacités des centres de recherche et des universités ont été renforcées ce qui a un effet positif sur l'innovation, l'attractivité et l'activité économique, notamment via les solutions développées pour répondre aux besoins des entreprises.

Suite à ces résultats obtenus sous la programmation 2007-2013, des actions similaires au sein de l'AXE INNOVATION 2020 seront menées au cours des prochaines années afin de poursuivre la valorisation du potentiel des centres de recherche et d'accroître l'innovation régionale.

BON A SAVOIR

Programmation 2014-2020 : c'est parti !

Le 21 mai dernier, le Gouvernement wallon a sélectionné les projets publics qui seront cofinancés dans le cadre de la programmation FEDER 2014-2020.

Rappelez-vous, ce n'était pas moins de 176 portefeuilles regroupant 1 258 projets qui avaient été déposés dans le cadre de l'appel à projets [lancé en mars 2014](#), ceux-ci représentant une pression budgétaire de plus de 300 % par rapport à l'enveloppe disponible.

Après avoir analysé les projets, la Task Force indépendante, composée d'experts universitaires et de représentants du monde économique, a remis ses recommandations au Gouvernement wallon, celui-ci ne pouvant y déroger qu'à concurrence de 5 % maximum.

Dans les prochaines semaines, les entreprises seront aussi concernées par le lancement des mesures qui leur sont spécifiquement dédiées en matière d'aides à l'investissement et à la recherche ou encore par la mise à disposition de moyens de financement. À ce moment, le programme sera pleinement opérationnel.

Pour rappel, la programmation FEDER 2014-2020 comporte **6 axes d'intervention** pour la Wallonie, dans lesquels plus de 460 projets publics au sein de 102 portefeuilles seront soutenus durant la programmation 2014-2020. Pour connaître tous les projets sélectionnés, [cliquez ici](#).

	Axes	Coût total	Nombre de projets retenus
1	ECONOMIE 2020	490 000 000 €	98
2	INNOVATION 2020	440 000 000 €	206
3	INTELLIGENCE TERRITORIALE 2020	310 004 052 €	65
4	TRANSITION VERS UNE ECONOMIE BAS CARBONE 2020	273 000 000 €	34
5	DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE 2020	85 000 000 €	26
6	COMPETENCE 2020	70 000 000 €	33
	TOTAL	1 668 004 052 €	462

Plus concrètement, l'Axe 1 soutiendra des projets visant le renforcement de la compétitivité des entreprises en vue d'une densification et d'une diversification du tissu des PME en Wallonie. Près de 100 projets ont été retenus afin de mener des actions dans la création et la requalification d'infrastructures propices à l'accueil des entreprises (Mesure 1.1.3), dans l'accompagnement et le soutien à l'entreprenariat (Mesure 1.1.4), dans le soutien à la croissance des PME à haut potentiel (Mesure 1.2.1) ou encore dans l'économie circulaire (Mesure 1.3.1).

L'Axe 6 poursuivra en quelque sorte ce soutien au secteur économique, en favorisant l'adéquation de la main d'œuvre aux besoins des entreprises et en mettant en place des formations de pointe avec des équipements modernes. Au sein de cet axe, des synergies seront établies entre FEDER et FSE afin de cibler le soutien à des formations de qualité et à des activités créatrices de valeur ajoutée, l'objectif commun étant d'augmenter l'emploi en Wallonie.

Alors que l'Axe 4 aura une approche multidimensionnelle du développement durable avec tant des projets ciblant la réduction des émissions des gaz à effet de serre que d'autres favorisant le développement de la mobilité multimodale et douce (Mesure 4.4.1), l'Axe 2 misera sur l'innovation, le soutien aux centres de recherche et aux universités et surtout la valorisation de leurs résultats dans le secteur économique.

Le développement urbain ne sera pas mis de côté puisque les axes 3 et 5 cibleront cette thématique. L'Axe 3 soutiendra des projets de politiques urbaines intégrées destinées à promouvoir un développement durable et à renforcer le rôle des villes. Des projets de dépollution (Mesure 3.1.2) mais aussi des actions visant le renforcement de l'attractivité urbaine pour les citoyens, les visiteurs et les entreprises (Mesure 3.1.1) seront financés.

En parallèle, l'Axe 5, créé pour répondre à une obligation du règlement européen, sera consacré à 12 villes identifiées comme prioritaires. La sélection des projets au sein de cet axe a suivi un processus différent en étant confiée aux entités infrarégionales suivantes :

- le **Comité de développement stratégique de Charleroi** pour la sélection des projets à mettre en œuvre à Charleroi ;
- le **Partenariat Stratégique Local Cœur du Hainaut** pour les villes de Mons et La Louvière ;
- le **GRE-Liège** pour les villes de Liège, Verviers, Seraing et Herstal ;
- **Axud** pour la ville de Namur et la commune de Sambreville ;
- **Réseaulux** pour la ville d'Arlon ;
- le **Conseil de développement de Wallonie picarde** pour les villes de Mouscron et Tournai.

Au total, ce sont **26 projets** qui ont été sélectionnés par ces partenaires sur le territoire les concernant, pour un montant total de 85 000 000 € dont 35 000 000 € de part FEDER.

À titre d'exemple, seront réalisés deux projets dans la poursuite des efforts de rénovation de la **Ville d'Arlon**, à savoir la revitalisation de la Place Léopold et du parc du même nom ainsi que le réaménagement de la rue Paul Reuter et de la Place des Chasseurs Ardennais. Ces travaux devraient dynamiser les quartiers concernés et contribuer à l'attractivité économique de la ville.



Illustrations du projet de la Place des Chasseurs Ardennais à Arlon

Suite à la sélection de ces projets, le travail ne fait que commencer. En effet, des rencontres ont été organisées dès le mois de juin et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année, avec l'ensemble des partenaires : administrations fonctionnelles, cabinets du Ministre-Président et de tutelle, chefs de file, bénéficiaires et administration de coordination (DCFS). Ces **réunions de travail**, par portefeuille de projets, ont pour objectif de finaliser les fiches-projets retenues par le Gouvernement wallon et les entités infrarégionales, afin de tenir compte des avis techniques émis par les administrations et la Task Force en vue d'une seconde approbation individuelle par le Gouvernement.

Par la suite, des séances d'informations à destination des chefs de file et bénéficiaires seront organisées pour l'ensemble des portefeuilles, afin de leur fournir tous les éléments pour mener efficacement la réalisation de leurs projets durant les prochaines années : réglementation des marchés publics, rôle des autorités administratives, règles européennes et contrôles, aspects informatiques et pratiques de la gestion des projets, obligation de communication et publicité, etc. C'est l'ensemble du cycle de vie d'un projet qui y sera présenté.

Enfin, dans les trois mois suivant l'approbation individuelle des dossiers, les **Comités d'accompagnement** (COMAC) devront être mis en place. Comme pour la précédente programmation, ces comités rassemblent les chefs de file et bénéficiaires du portefeuille de projets, et des

représentants du cabinet du Ministre-Président, du (ou des) cabinet(s) de tutelle, de (ou des) l'administration(s) fonctionnelle(s) et du Département de la Coordination des Fonds structurels.

Ces COMACs devront se tenir au minimum une fois par an, tout au long de la programmation. Ils sont chargés de suivre la bonne évolution du portefeuille et de prendre en concertation les décisions nécessaires à sa bonne gestion. Mais des réunions plus fréquentes seront probablement nécessaires en début de programmation.

Prochainement, tous ces projets cofinancés contribueront fortement à la croissance et au développement de la Wallonie.

Plus d'information : [dossier de presse](#) du Gouvernement wallon

ZOOM ARRIERE

Les couleurs de la Wallonie représentées lors des rencontres européennes

Au cours des derniers mois, le Département de la Coordination des Fonds Structurels a participé à plusieurs réunions organisées par la Commission européenne ou en partenariat avec celle-ci.

Sixième Conférence internationale sur l'Évaluation à Vilnius

La conférence internationale bisannuelle sur l'évaluation s'est tenue les 20 et 21 mai en Lituanie.

Le thème de cette année portait sur les **résultats des évaluations et leur utilisation** dans la prise de décisions politiques.



La conférence réunissait des représentants de différents Etats membres de l'UE, de la Commission européenne, de la Banque européenne d'investissement, des académiques et des évaluateurs-consultants, chacun apportant sa pratique et sa vision de l'évaluation.

Echanges d'expériences, acquisitions de techniques évaluatives, prise de connaissance des nouvelles obligations imposées par la Commission pour mener les évaluations et rencontres avec les homologues européens étaient au programme de ces deux journées.

Au cours des séances plénières et d'ateliers thématiques parallèles, de nombreux sujets ont été abordés avec des illustrations pratiques et techniques qui seront très utiles à la Wallonie dans le cadre des évaluations à mener tout au long de la programmation 2014-2020.

Les débats ont été fortement enrichis par la diversité des participants. Les discussions autour des différences de pratiques évaluatives d'un pays à un autre ont nourri la réflexion de nos représentants sur l'utilisation des conclusions des évaluations dans la mise en œuvre des politiques publiques, mais aussi sur la diversité d'organisation en matière de structure administrative ou encore sur les différences de moyens alloués en matière d'évaluation d'un pays à un autre.

Le message principal de la conférence portait sur l'importance de maximiser l'utilisation des résultats des évaluations afin, par exemple, de réorienter les politiques qui s'avèreraient inefficaces. En effet, la non-utilisation des conclusions des évaluations signifierait un gaspillage important des ressources. Dès lors, anticiper l'utilisation des résultats des évaluations et envisager, dès la rédaction du plan d'évaluation, les possibilités de réorientation des politiques était fortement encouragé tout au long de ces deux jours.

L'évaluation doit être davantage envisagée comme une bonne pratique dans le cycle politique et devrait idéalement aider à la prise de décision. Les enseignements des conférenciers seront grandement utilisés dans le cadre de la rédaction du plan d'évaluation de la Wallonie pour la programmation 2014-2020, d'autant plus qu'ils confortent sa méthodologie pour 2007-2013 qui, pour rappel, avait été citée en exemple par la Commission (voir ci-dessous).

Réseau EVAL

Le DCFS était présent à Bruxelles le 18 juin dernier pour la réunion du **réseau EVAL**. Ce réseau regroupe les représentants des Etats membres ayant en charge l'**évaluation**. Il est organisé comme un forum de discussions entre la Direction générale de la politique régionale et urbaine de la Commission européenne (DG REGIO) et les Etats membres sur les questions relatives à l'évaluation du FEDER et du Fonds de cohésion.

L'ordre du jour était principalement consacré au **Plan d'évaluation 2014-2020** : un document rédigé par chaque autorité de gestion en vue de planifier les évaluations qui seront menées au cours de la programmation 2014-2020. La Wallonie avait déjà suivi les recommandations de la Commission et s'était imposé l'exercice pour la précédente programmation.

Désormais, la rédaction de ce plan a été rendue obligatoire pour tous les Etats membres. Il vise à répondre à un double objectif : d'une part, mettre en lumière les résultats des projets financés par l'Europe et la Wallonie et d'autre part, ajuster les politiques menées lorsque cela s'avère nécessaire et est démontré par les résultats des évaluations. En parallèle aux recommandations de la Commission européenne sur les aspects pratiques et techniques de la rédaction du plan, la réunion a permis l'échange de bonnes pratiques en la matière.

Réseau INFORM



INFORM est le réseau qui regroupe les représentants des différents Etats membres ayant en charge la **communication** relative au Fonds européen de développement régional et au Fonds de cohésion. La DG REGIO soutient et anime également ce réseau. Son objectif est d'aider les membres à mettre en œuvre efficacement la réglementation en matière de publicité à mener autour des projets afin d'augmenter leur visibilité auprès du grand public.

Les réunions visent à partager les expériences et les bonnes pratiques en la matière, entre les régions. La dernière réunion a eu lieu à Lille, les 23 et 24 juin dernier.

Les points principaux abordés durant ces deux journées étaient :

- la présentation des **priorités** de la Commission pour la nouvelle période de programmation en matière de publicité et d'information ;
- l'échange entre les participants sur les **stratégies de communication** et leur état d'avancement ;
- la présentation des enjeux du **nouvel Interreg IV C**, qui vise à favoriser la coopération transrégionale dans les domaines prioritaires suivants : la recherche, l'innovation, la compétitivité des PME, l'économie bas carbone et l'efficacité énergétique et environnementale ;
- enfin, des **ateliers pratiques** étaient organisés afin d'aider les membres à développer une stratégie de communication efficace, soit par la mise en place d'une structure administrative performante ou par l'utilisation de techniques de communication intéressantes telle que le *storytelling* qui consiste à utiliser la technique du récit et de structures narratives pour communiquer.



Via le réseau INFORM, la Commission souhaite soutenir les Etats dans leur stratégie de communication pour accroître la crédibilité et la transparence des politiques menées.

La participation du DCFS à ce type de réunions est essentielle dans la mesure où, au-delà des enseignements tirés des conférences et des bonnes pratiques échangées, cela permet de mettre en perspective la pratique wallonne et de s'informer de nouvelles méthodes performantes qui pourraient être mises en œuvre en Wallonie.

Plus d'informations sur ces événements :
[International evaluation conference in Lithuania](#)
[Réseau Eval](#)
[Réseau Inform](#)

ARRET SUR IMAGE

Des images spectaculaires de la pose de la nouvelle passerelle dans le cadre des projets d'aménagement de la place des Guillemins et du parc de la Boverie, à Liège.

Entre le 31 juillet dernier et le 3 août, la **passerelle cyclo-piétonne** a été posée au dessus de la Meuse, dans la continuité de l'esplanade des Guillemins. L'impressionnant montage a été admiré par un public nombreux de riverains et d'amateurs de projets urbains de grande envergure.

Cette passerelle est subventionnée par la Wallonie et le FEDER. Elle fait partie des travaux réalisés au sein du portefeuille de projets

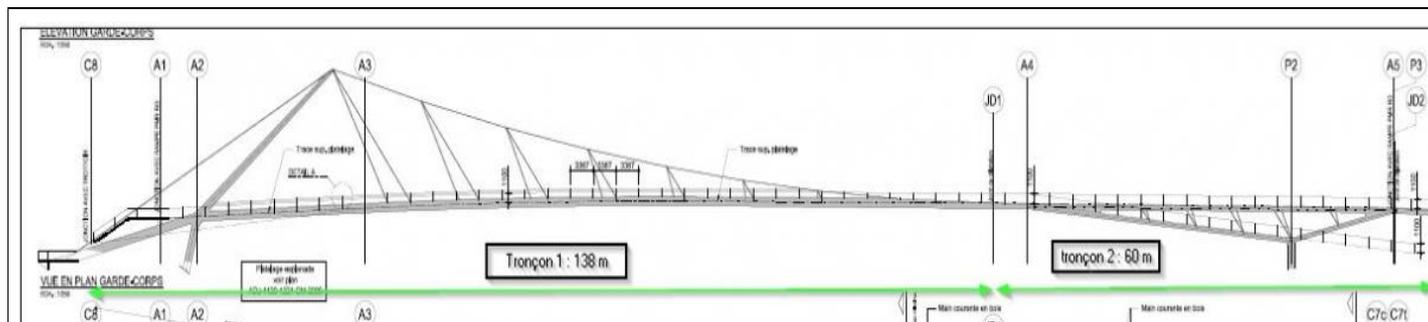
« **Développement du quartier de la gare TGV de Liège** » comprenant trois projets, pour un montant total de 41 715 255,33€ (dont 16 686 102,15€ de part FEDER).

L'aménagement des quais de Meuse ayant été inauguré le 19 avril, les travaux du quartier des Guillemins étant pratiquement terminés, la pose de la passerelle est une des dernières étapes vers la finalisation de ce portefeuille de projets.



L'impressionnant ouvrage d'art, d'une largeur de 5,5 mètres pour une longueur totale de 294 mètres, a été posé entre les deux rives de la

Meuse, constituant un axe majeur « Guillemins – Boverie – Longdoz » au cœur de la cité ardente. Il permet de créer une liaison au dessus de la Meuse et d'établir des connexions fortes avec le RAVEL, Boverie (où les travaux du nouvel espace d'art contemporain également financés par le FEDER et la Wallonie sont presque terminés) et la Médiacité. Outre les piétons et les cyclistes, le passage sera également accessible aux personnes à mobilité réduite. La **multimodalité**, ou l'accès à tous les modes de transports doux, est véritablement au cœur du projet global.



Le montage s'est déroulé en plusieurs phases pendant lesquelles toute navigation était interdite sur la Meuse. Le vendredi, les différents éléments ont été amenés sur quatre barges couplées. Le plus grand tronçon d'une longueur totale de 140 mètres a été posé au cours des journées de samedi et dimanche, alors qu'une dernière partie de 50 mètres a été installée le lundi. La passerelle devrait être complètement opérationnelle pour la fin octobre. Des aménagements, tels que la réalisation du plancher en bois ou encore les parachèvements des garde-corps et éclairages, seront réalisés au cours des prochaines semaines.

Ci-dessous des images à couper le souffle de l'assemblage des six éléments constituant la passerelle, montrent bien l'importance des moyens déployés et la prouesse technique du chantier. Enfin, une courte vidéo vous fera revivre le montage durant quatre jours.

Encore une transformation d'un quartier en espaces publics spacieux et de qualité réussie, grâce aux investissements de la Wallonie et du FEDER.

La presse en parle...

[La pose de la passerelle en timelapse \(vidéo\) sur la Meuse](#)

[Installation de la passerelle et interview de Vincent Servais \(ingénieur-architecte\) sur la RTBF](#)

NEWS

Un taux de consommation exemplaire pour la programmation 2000-2006

Alors que les bénéficiaires 2007-2013 doivent veiller à terminer leurs projets et que la date des dernières dépenses réalisées est fixée au 31 décembre 2015, c'est une autre clôture qu'il nous faut mentionner.

Des derniers échanges entre les autorités wallonnes et la Commission européenne ont eu lieu, cette année encore, et la clôture de la **programmation FEDER 2000-2006** est enfin acquise avec un **taux de consommation de près de 99 %** des crédits européens.

Il s'agit d'un résultat dont la Wallonie peut se montrer particulièrement fière !

Les évènements à venir :

*La semaine européenne des Régions et des Villes
se déroulera prochainement du 12 au 15 octobre, à Bruxelles*



**13th European Week of
Regions and Cities**
Brussels 12-15 October 2015

Ces quatre jours ont pour but d'échanger autour de la mise en œuvre des Fonds structurels européens mais également d'initier des partenariats et des rencontres entre autorités publiques, régions et acteurs locaux. Depuis 2003, cet événement rencontre un beau succès : l'année dernière, il avait réuni près de 6000 personnes d'horizons différents.

Pour cette 13^e édition, l'agenda est chargé, le programme très diversifié et riche en intervenants.

L'objectif est de montrer à la fois les capacités des Villes et des Régions européennes dans la création de croissance et d'emplois mais aussi l'utilité d'investir localement.

Echanges de bonnes pratiques dans le développement économique et l'inclusion sociale, coopération transfrontalière, partenariat public-privé, innovation régionale et locale en matière de développement sont les nombreuses thématiques abordées durant ces quatre jours et parmi la centaine d'ateliers, débats, conférences et visites organisés. La **dimension urbaine** des politiques européennes sera aussi mise en avant.



L'Europe dans notre région 2015

Plus d'informations :

Site web : http://ec.europa.eu/regional_policy/opensdays/od2015/index.cfm

Programme : http://ec.europa.eu/regional_policy/opensdays/reports/programme_full_2015.cfm

Lancement d'un second appel à projets publics FEDER

Le **BON A SAVOIR** vous a tout révélé de la sélection des projets de la programmation 2014-2020 et du travail du DCFS en vue de la finalisation des fiches-projets avant la fin de l'année. En parallèle au lancement des mesures d'aides aux entreprises et des instruments financiers et afin de compléter les actions menées durant la programmation, un **second appel à projets publics** sera prochainement effectué.

En effet, pour certaines mesures, l'ensemble des moyens disponibles n'a pu être octroyé, soit par manque de projets déposés, soit parce que les projets recommandés par la Task Force ne couvraient pas l'entièreté du budget.

Nous ne manquerons pas de vous communiquer les informations nécessaires et les modalités de dépôt en temps utile.

Flash news